

Incitation à l'utilisation des transports publics pour les agents de la Communauté

Rapporteur : M. Le Président

Il n'existe pas au sein des services de la Communauté une démarche de type « Plan de Mobilité » favorisant l'usage des modes de transports les plus propres et économes en énergie.

Afin d'inciter les agents de la Communauté à utiliser ces modes de transport pour se rendre sur leur lieu de travail, il est proposé dans un premier temps de mettre en place une réduction forfaitaire pour tout agent de la Communauté achetant un abonnement individuel Ctb/TGB pour se rendre de son domicile à son travail.

Sur ce principe, la ville de Besançon assure depuis de nombreuses années une réduction de 30 % à ses agents sur 3 types d'abonnements (sésame, couple et or).

Cette première mesure d'incitation pourrait être mise en œuvre dès 2002. Au regard du nombre d'agents, cette mesure aurait un impact budgétaire marginal pour la Communauté.

La Commission des transports a émis un avis favorable concernant cette question.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté émet un avis favorable sur cette proposition.

Pour extrait conforme,

Le Président